



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78987>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-78987**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Correspondant : LOPPION Catherine

Adresse : Centre Administratif Les Ursulines, 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON

Coordonnées :

Téléphone : 0240963189

Courriel : gaf-environnement@pays-ancenis.com

Adresse internet : <http://pays-ancenis.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_1026733.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Missions de Contrôle Technique et de Coordination SPS pour la reconstruction de la station d'épuration de la Bigoterie à ANCENIS-SAINT-GEREON

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la réalisation d'une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé et de Contrôle Technique, pour la construction d'une station d'épuration sur la commune d'ANCENIS-SAINT-GEREON, Lieu-dit La Bigoterie, pour les besoins de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis. Le programme d'étude concerne plusieurs secteurs : - Le site de la station d'épuration actuelle de La Bigoterie, à l'intérieur duquel les nouveaux ouvrages de traitement doivent être construits, - Le secteur du poste de relevage (PR) Verger, qui reçoit actuellement les effluents de l'industriel LAITA, - Le secteur de l'usine de production d'eau potable (UPEP) et du poste de relevage (PR) Saint-Pierre.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

72 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 02/09/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget annexe assainissement collectif de la COMPA, ressources propres, et financement éventuel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Forme du prix : global et forfaitaire Les prix sont révisibles suivant les modalités du CCAP. Les factures seront payées dans le délai global de paiement fixé à 30 jours maximum dans les conditions fixées par les articles L 2192-10 et suivants du Code de la commande publique. Le comptable public assignataire chargé des paiements est Madame la comptable du SGC de Nort-sur-Erdre.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire ", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de mandataire d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné. - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du code de la commande publique : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ". Au titre des capacités professionnelles, techniques et financières du candidat, la déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : - Une liste des principales références des 3 dernières années, avec indications dates, montants et destinataires publics ou privés des prestations, - Une liste des moyens humains généraux de la société, - Une liste des moyens matériels généraux de la société, - Pour le lot 1 : le justificatif de la certification pour l'exercice de la mission CSPS correspondant à la catégorie de l'opération, en cours de la validité, ou équivalent, - Pour le lot 2 : l'agrément ministériel du Contrôleur technique, en cours de validité ou équivalent. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les documents précités.

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024CTSPBIG

Renseignements complémentaires : La consultation est passée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 1°), R 2123-4 et R 2123-5 du Code de la commande publique. Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification et s'achèvera au plus tard à la fin de la garantie de parfait achèvement. A titre informatif, la durée prévisionnelle est estimée à 6 ans. Phases PRO_ ACT : 1 an Phases EXE et AOR : 3 ans Garantie de Parfait Achèvement : 2 ans Date prévisionnelle de début des prestations : 02/09/2024 (date non contractuelle). - Délai d'exécution : Pour chacun des lots, la notification des marchés vaudra ordre de service de démarrage de la mission. Pour chaque prestation, le délai d'exécution de la prestation est fixé suivant le calendrier d'exécution des prestations que le candidat aura remis dans son offre. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire. Sous-traitant : La sous-traitance n'est pas autorisée pour le lot 1 _ Coordination SPS La sous-traitance est autorisée pour le lot 2 _ Contrôle Technique Les critères d'attribution sont les suivants : Pour chacun des lots, offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le RC et de leur pondération : - Prix des prestations (pondéré à 55%) : Le critère prix sera apprécié au vu du prix global et forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement en euros TTC. - Valeur technique (pondérée à 45%) au regard de la qualité de la note méthodologique et selon les sous-critères exposés au RC. Les modalités de recours sont indiquées dans le règlement de consultation, le tribunal compétent est le Tribunal Administratif de Nantes 6 allée de l'île Gloriette BP 24111 44041 NANTES CEDEX. Signature électronique imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Cette procédure est une procédure entièrement dématérialisée. Ainsi, les soumissionnaires devront télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et déposer gratuitement une offre par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée dans le RC, et selon les modalités exposées à l'article 5.3 du RC. Pour chacun des lots, critères de sélection des candidatures : o Conformité administrative au regard des pièces exigées à l'appui de la candidature (DC1, DC2, déclaration sur l'honneur ou équivalents), o Qualité des références, des moyens humains et matériels généraux de la société.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Coordination SPS** - La mission CSPS concerne les sites de la station d'épuration de la Bigoterie, le secteur du PR Verger, qui reçoit les effluents de l'industriel LAITA et secteur de l'usine de production d'eau potable (UPEP) et PR Saint-Pierre. Pour chaque site, les prestations à réaliser par référence à l'article L 235-4 du Code du Travail pour la réalisation de la mission du Coordonnateur Sécurité Protection Santé portent : - sur la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage dite "Phase Conception", - sur la phase de réalisation des travaux dite "Phase Réalisation". Par référence à l'article L 235-4 du Code du Travail il s'agit d'une opération de Génie Civil de première catégorie. La mission aura lieu sur la commune d'ANCENIS-SAINT-GEREON : - Lot 1 - Coordination SPS : Lieu-dit la Bigoterie (station d'épuration), le secteur du PR Verger, secteur PR Saint-Pierre/Usine de production d'eau potable (UPEP)
- **Lot(s) Contrôle technique** - La mission CT concerne les sites de la station d'épuration de la Bigoterie et le secteur PR Verger, qui reçoit les effluents de l'industriel LAITA. Pour chaque site, les interventions confiées au contrôleur technique concernent les missions de contrôle de type : - Missions de base : o L, portant sur la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables, o SEI et STI, portant sur les conditions de sécurité des personnes dans les constructions, - Missions complémentaires : o P 1, relative à la solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés - réseaux d'alimentation en eau, de chauffage, d'assainissement ; - chauffage, conditionnement d'air, ventilation mécanique ; - installations électriques intérieures (courants forts) ; - ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques ; - protection et distribution d'eau chaude, distribution d'eau froide, évacuations. o F, relative au fonctionnement des installations, o Ph, relative à l'isolation acoustique des bâtiments, o Th,

relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie, o Hand, relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées, o LE, relative à la solidité des existants, o Av, relative à la stabilité des avoisinants, o HYSa : relatives à l'hygiène et à la santé dans les constructions. La mission aura lieu sur la commune d'ANCENIS-SAINT-GEREON : Lot 2 - Contrôle Technique : Lieu-dit la Bigoterie (station d'épuration), secteur PR du Verger.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024